

Blois, le 06 juin 2023

## ESPACES NATURELS SENSIBLES : LE DÉPARTEMENT ÉCHANGE AVEC LES PROFESSEURS DE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Le vendredi 2 juin, Philippe Guet, président du conseil départemental, et Pascal Huguet, vice-président notamment chargé de l'environnement, de la biodiversité, des [espaces naturels sensibles](#) (ENS) et des associations environnementales, ont reçu une quinzaine de professeurs de [Sciences de la Vie et de la terre \(SVT\)](#) enseignant dans les collèges et lycées du département, Sur l'ENS de [l'île de la Folie](#), à Chaumont-sur-Loire. Organisée en partenariat avec [le conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher \(CEN 41\)](#), cette visite s'inscrit dans la volonté du conseil départemental de développer un parrainage entre les collèges et les ENS pour sensibiliser les collégiens aux enjeux de la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité.



En application du plan [Loir-et-Cher en Action](#) et de l'[agenda 2030](#), le conseil départemental collabore avec les équipes pédagogiques des établissements scolaires au-travers d'échanges avec un groupe d'enseignants constitué à la demande de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Intégralement constitué de professeurs de SVT, ce groupe a, après avoir traversé la Loire en toue grâce à l'[association Milière Raboton](#), bénéficié d'une visite de l'ENS de l'île de la Folie à Chaumont-sur-Loire, commentée par [Manuella Vérité](#), éducatrice environnement au CEN Centre Val-de-Loire.

**« Cette visite a été l'occasion d'échanger avec ce groupe de professeurs investis dans une démarche pédagogique sur la thématique du patrimoine naturel. Nous avons notamment évoqué les convergences entre les souhaits du département d'accueillir des collégiens sur les ENS et les besoins des enseignants pour développer les apprentissages sur ce thème »** explique Philippe Guet, président du conseil départemental.

Depuis 2020, le département consacre 25 000€ chaque année à la mise en place d'actions pédagogiques sur le thème l'environnement à destination des collégiens. S'appuyant sur la [Convention régionale d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable \(CREEDD\)](#), ces actions sont animées par l'[association GRAINE](#), de Neung-sur-Beuvron.

**« Le dispositif CREEDD est un outil important et très qualitatif qui implique que chaque classe soit accompagnée par une démarche répartie sur trois demi-journées d'éducation à l'environnement. L'objectif pour l'année 2023-2024 est de mettre en place des parrainages d'ENS par les collèges. À la fois souples et structurés, ils viseront à construire des projets s'adaptant aux volontés pédagogiques et à établir un lien durable entre les collégiens et les ENS. »** déclare Pascal Huguet.

**Pour aller plus loin :**

- [Les ENS de Loir-et-Cher](#)
- [Livret Espaces Naturels Sensibles de Loir-et-Cher](#)

## CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

[flavien.cuperlier@departement41.fr](mailto:flavien.cuperlier@departement41.fr) - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :  
**departement41**

